

ÉQUATEUR



Assistants de langue française

Fiche-pays 2021-2022

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, 4 postes sont proposés chaque année.
Critères d'éligibilité spécifiques à l'Equateur	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ; • être âgé de : 20 à 30 ans (au 31 décembre de l'année de sélection au programme) ; • avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L3 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; ➢ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➢ LLCE, LEA (toutes langues) ; ➢ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. <p>Les profils FLE sont particulièrement appréciés par les partenaires recruteurs.</p>
Villes ou régions d'affectation	Guayaquil, Latacunga, Quito. Les villes d'affectation peuvent varier d'une année sur l'autre.
Établissements	Établissements d'enseignement supérieur La plupart des universités d'accueil attendent des assistants français qu'ils assument une tâche d'enseignement plus que d'accompagnement dans l'apprentissage de la langue.
Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de mai 2021.</p> <p>Contrat De 10 mois à 11 mois (de début septembre ou octobre 2021 jusqu'à fin juillet ou août 2022). Variable en fonction du calendrier de chaque établissement.</p>
Temps de travail et de congés	De 20 à 35 heures par semaine (dont 4h à 10h de préparation), variable selon les établissements. Congés selon le calendrier universitaire local.



<p>Rémunération et aides</p>	<p>Rémunération mensuelle De 720 USD à 1100 USD.</p> <p>Il est à noter que la rémunération peut varier selon l'université, le niveau d'études de l'assistant, le nombre d'heures effectuées et le nombre de jours de congés.</p> <p>Il est vivement recommandé aux assistants de prévoir une somme d'argent suffisante pour financer les premiers mois sur place (environ 2000€ ou son équivalent en dollars US). Le délai minimum pour formaliser le contrat avec l'université et percevoir le premier salaire est de 2 mois.</p> <p>Installation Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>
<p>Statut de l'assistant</p>	<p>L'assistant a le statut de travailleur indépendant.</p>
<p>Visa</p>	<p>Visa de type « Résidence temporaire – Volontaire ». Frais de visa : 175€ Démarches à effectuer avant le départ, auprès du Consulat d'Équateur en France.</p>
<p>Couverture sociale</p>	<p>L'assistant devra souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile.</p>
<p>Liens utiles</p>	<p>Ambassade d'Équateur à Paris : http://francia.embajada.gob.ec Ambassade de France en Équateur : www.ambafrance-ec.org</p>
<p>Validation du séjour</p>	<p>Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.</p>